



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-13534>

Département(s) de publication : **972**

Annonce n° **24-13534**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : CAP NORD MARTINIQUE

Adresse : 39 LOTISSEMENT LA MARIE, 97225 Marigot

Coordonnées :

Courriel : Marchespublics@capnordmartinique.fr

Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr/>

Point(s) de contact : Monsieur le Président

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr/>

Activité principale :

Code NUTS : FRY20

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <http://www.marches-securises.fr/>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Délégation du service public de production et de distribution d'eau potable

Numéro de référence : 2023/105/S

CPV - Objet principal : 65110000

Type de marché : Services

Description succincte : La consultation est menée conformément aux règles procédurales prévues par le Code de la commande publique (CCP) et notamment ses articles L. 3111-1 et suivants et R. 3111-1 et suivants et aux articles L. 1410-1 et suivants et R. 1410-1 et suivants, L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT). La consultation est menée selon une procédure ouverte (telle que prévue à l'article R. 3123-14 du CCP) dans laquelle le dossier de

consultation est téléchargeable par tous les opérateurs économiques souhaitant soumissionner et qui doivent donc remettre un pli contenant leur candidature et leur offre dans les conditions fixées par l'avis de concession et le règlement de consultation

Valeur totale estimée (hors TVA) : 140000000 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 65130000

CPV - Objet principal : 65000000

CPV - Objet principal : 65111000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRY20

Description des prestations : La gestion du service délégué inclut l'exploitation, dont notamment la gestion technique des ouvrages par : l'amélioration de la performance des réseaux, la pérennité du patrimoine de la Collectivité ainsi que l'amélioration de sa connaissance par la mise à jour du SIG, la réalisation des branchements neufs par le service ; le cas échéant, la prise en charge de travaux de renouvellement de canalisations pour les besoins courants du service, en complément des obligations de renouvellement d'équipements et de compteurs. La relation à l'abonné : une réactivité du service en réponse aux demandes des abonnés notamment en garantissant leur bonne information sur le service, à l'occasion de chaque facturation, et plus largement, en permettant une communication et une gestion de crise efficaces ; l'accès et la continuité du service d'eau potable notamment en limitant les interruptions du service ; la réduction des taux d'impayés en accompagnant les abonnés en situation de précarité ; éventuellement la mise en place de la relève à distance des compteurs (radio relève ou télérelève) sur le périmètre de la Collectivité pour permettre aux abonnés la maîtrise de leur consommation. Le suivi de l'exploitation du service par la Collectivité en développant des outils de suivi efficaces et adaptés au contrat : la tenue à jour, selon une fréquence adaptée, de tableaux de bord thématiques permettant à la Collectivité de disposer d'une vision globale sur l'exploitation du service ; la constitution d'un comité technique thématique permettant un suivi ciblé du contrat ainsi que d'un comité de pilotage ; la mise en place d'indicateurs de suivi spécifiques dans le rapport annuel du délégataire et la fiabilisation des informations contenues ; la mise en place d'une GED avec accès à distance par la Collectivité ; le renforcement des pénalités contractuelles.

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Valeur estimée (hors TVA) : 140000000 euros

Durée de la concession : 120 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Informations complémentaires : Périmètre Le Robert et La Trinité - 38 003/14 158 abonnés, 3 599 113/1 769 705 m3 de volumes facturés aux abonnés, 4 877 336/- m3 de volumes produits, 2 549 660/- m3 de volumes achetés, 10/- stations de pompage, 99 (30 355 m3)/23 (12 100 m3) de réservoirs (capacité), 28/6 stations de pompage, 947 061/260 109 ml de longueur des réseaux, 52,42/- % de rendement de réseau, 10,66/- m3/km/j d'ILVNC

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Lettre de candidature/ Justificatif de moins de 3 mois de

l'inscription au RCS ou registre équivalent / Pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. Si délégation de compétence/signature, production des actes / Déclarations sur l'honneur que le candidat ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner (art. L.3123-1 à 11 CCP), que les renseignements et docs relatifs à ses capacités et aptitudes sont exacts (art. L.3123-18 et L. 3123-19 CCP), est en règle au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (art. L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail)

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Lettre de candidature/ Justificatif de moins de 3 mois de l'inscription au RCS ou registre équivalent / Pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. Si délégation de compétence/signature, production des actes / Déclarations sur l'honneur que le candidat ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner (art. L.3123-1 à 11 CCP), que les renseignements et docs relatifs à ses capacités et aptitudes sont exacts (art. L.3123-18 et L. 3123-19 CCP), est en règle au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (art. L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration concernant le CA du candidat réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles, précisant la part du CA correspondant à des prestations comparables avec les prestations faisant l'objet de la consultation / Bilans et comptes de résultat pour les 3 derniers exercices, ou extraits Kbis pour les entreprises nouvellement créées / Déclaration concernant le montant et la composition du capital social et la liste des principaux actionnaires de l'entreprise candidate et les éventuelles garanties des actionnaires

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Aucun

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Description détaillée de l'entreprise (comprenant l'effectif et moyens techniques et matériels, description de l'organisation interne, activités principales et accessoires) / Des références professionnelles du candidat sur des contrats ou projets similaires réalisés au cours des 3 dernières années / Tous les autres justificatifs et documents que le candidat individuel ou en groupement jugera utile de présenter pour permettre à la Collectivité d'apprécier l'aptitude du candidat individuel ou du candidat en groupement à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Aucun

Conditions liées à la concession :

Conditions d'exécution de la concession : Les conditions de transmission des plis sont fixées par le règlement de consultation inclus dans le DCE. Les visites des installations du service sont facultatives, elles se dérouleront dans les conditions fixées par le règlement de consultation. Les soumissionnaires remettront, avec leur offre de base, la Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) obligatoire relative relative à la relève à distance des compteurs. La remise d'offres variantes est interdite.

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : Numéro de l'avis initial 23-178933 Date de l'envoi de l'avis original : 22/11/2023 Date d'envoi du présent avis rectificatif : 02/02/2024 L'avis rectificatif vient modifier la date limite de réception des candidatures et des offres, au lieu du 01/03/2024 lire 12/04/2024. Au lieu de : les visites des installations du service sont facultatives et collectives, elles se dérouleront (...) lire : les visites des installations du service sont facultatives, elles se dérouleront (...) Le règlement de la consultation est modifié : page de garde (modification de la DLRO) / La première phrase de l'article 3.5 est supprimée est remplacée par « Les visites des installations sont facultatives. » L'inventaire « ouvrages » (annexe 2.4.3 du projet de contrat) à été modifiée : ajout d'informations notamment sur les espaces verts

Procédures de recours :**Instance chargée des procédures de recours :**

Nom Officiel : Tribunal administratif de Martinique

Adresse : 12 Rue du Citronnier - Plateau Fofu - CS17103, 97271 Schoelcher

Coordonnées :

Courriel : Greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Adresse internet : <http://martinique.tribunal-administratif.fr>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Sur le fondement des articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative (CJA), la présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat. Sur le fondement des articles L.551.13 et suivants du CJA, le contrat, après signature pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les 31 jours suivants la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le contrat conclu (ainsi que tout acte préalable à la conclusion du contrat) pourra faire l'objet d'un recours de pleine juridiction par tout tiers à condition que celui-ci se prévale d'un intérêt susceptible de le léser de façon suffisamment directe et certaine (CE Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994). Ce recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution. Le cas échéant, ce recours pourra être assorti d'un référé suspension (article L.521-1 du CJA).

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Martinique

Adresse : 12 Rue du Citronnier - Plateau Fofu - CS17103, 97271 Schoelcher

Coordonnées :

Courriel : Greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Adresse internet : <http://martinique.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/02/2024